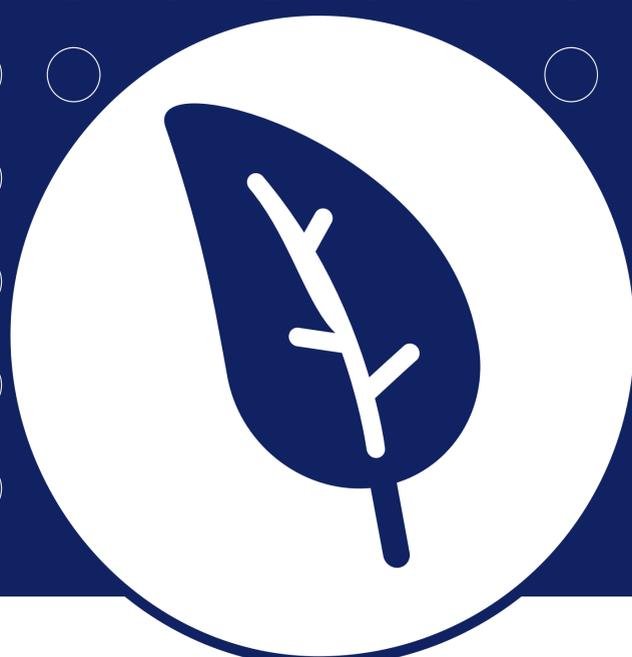


Ici, la Ville réalise des travaux pour améliorer votre quotidien



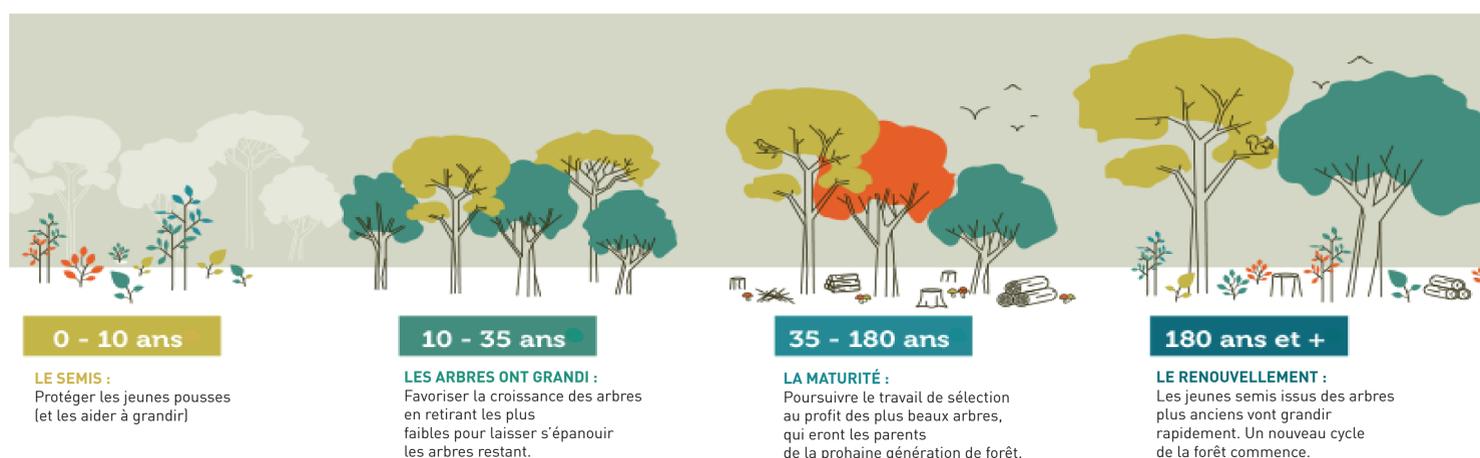
Travaux forestier dans les parcs Saint-Nicolas

La santé des boisements des parcs Saint-Nicolas se dégrade avec le changement climatique (températures élevées et sécheresse). La ville d'Angers met en place des travaux forestiers préconisés par l'Office national des forêts afin de permettre le maintien et la régénération des boisements, tout en préservant la biodiversité.

Objectifs :

- **Préserver des niches écologiques** (chauve-souris, grand capricorne),
- **Favoriser le développement de nouveaux arbres** en abattant les arbres secs et en recépant ceux qui dépérissent.
- **Limiter la destruction des végétaux existant** en partie basse grâce au débardage (extraction des arbres à l'aide d'un cheval de trait).
- **Lutter contre les plantes invasives** (arrachage de lauriers).

Durée des travaux : mi-février > mi-mars 2025



Changement climatique et dépérissement : pourquoi il faut agir sur nos boisements ?

Les coupes dites de "régénération" visent à apporter de la lumière au sol, favorisant l'installation des semis naturels et permettent à la forêt de se renouveler.

En termes de biodiversité, elles créent des milieux ouverts, favorables à la végétation et à différentes espèces d'insectes, de rapaces et d'oiseaux qui nichent au sol.



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS
PARCS, JARDINS ET PAYSAGES / 02 41 22 53 00



angers.fr

